Journal de la société statistique de Paris

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 56 (1915), p. 141-144 http://www.numdam.org/item?id=JSFS 1915 56 141 0>

© Société de statistique de Paris, 1915, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.



Article numérisé dans le cadre du programme Numérisation de documents anciens mathématiques http://www.numdam.org/

IX

AVIS DE MISE EN VENTE

DE:

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE A L'OCCASION DE SON CINQUANTENAIRE

Nous rappelons que la Société a publié, à l'occasion de son Cinquantenaire et de la réunion de la XIIe session de l'Institut international de Statistique, un ouvrage intitulé :

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE — NOTES SUR PARIS

Cet ouvrage, dont il a été rendu compte dans le Journal de la Société (numéro d'août 1909, page 281), a été adressé par la poste le 2 août à tous les membres de la Société.

Il est mis en vente, au prix de 5 francs, à la Librairie Berger-Levrault, 5-7, rue des Beaux-Arts, à Paris.

Le numéro exceptionnel du Journal (août 1909), consacré presque entièrement au compte rendu du Cinquantenaire de la Société et composé de 156 pages, est également mis en vente à la même librairie, au prix de 3 francs l'exemplaire.

LISTE DES DOCUMENTS PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1915

ORIGINE ET NATURE	INDICES	ORIGINE ET NATURE	INDICES
ORIGINE EL NATURE	de		de
des	CLASSEMENT	des	CLASSEMENT
DOCUMENTS	dans la Bibliothèque	DOGUMENTS	dans la Bibliothèque
	Dibliotheque		minimeque
000111151150 055101510		- Le commerce et la navigation (An-	
DOCUMENTS OFFICIELS		née 1911	POARU II
Chili		- Annuaire statistique du Portugal.	
Office central de Statistique. — Statisti-		1906 et 1907	Po^48 06-07
que commerciale pour l'année 1913.	Chd1 13	— Émigration portugaise. Année 1912 .	Poars 12
- Annuaire statistique de la Répu-		 Statistique agricole (Résumés statis- 	
blique du Chili. Vol. VII. — Mines		tiques). Fasc. III. 1913	Possio 13
et Métallurgie. Année 1913 Id. — Vol. X. — Agriculture. Année	Che7a I3	— Bulletin mensuel, commercial et ma-	
1912-1913	Che7b 12-13	ritime (juin à décembre 1912)	Posali 12 viaxii
Id. — Vol. VIII. — Industries, Année	Un. 12-13	L'impôt sur le sel. Années 1911-1912. L'impôt de transit des chemins de fer	Po ^{A812} II-12
1912	Che7c I2	(Année économique 1911-1912)	Po4813 1-12
Id Vol. II Hygiène, médecine et		— Consommation et impôt sur l'eau	-U^**** 11-12
	Cheff 12	dans les villes de Lisbonne et Porto.	
Id Vol. V Instruction. 1912	Che7g I2	Année 1912	Po4b2 12
Id Vol. III Politique et Adminis-		Suède	
tration. 1912	Che7h I2	DÉPARTEMENT CIVIL. — Bureau central de	
Id Vol. VI Finances. 1913	Che7j 13	Statistique. — Statistique des élec-	
— Le Chili économique. 1914	Ches 14	tions de 1914	SABGE 14
France		- L'office des assurances de l'État sur	
Conseil général de la Banque de France.		les accidents du travail en 1913	
 Rapport de l'assemblée générale 		- Les sociétés mutuelles d'assurances	
des actionnaires du 28 janvier 1915.	FKel 15	(Rentes et Capitaux, Incendie, Grêle	
Grande-Bretagne	1	et Gelée, Maritime). 1912	SA820 12
MINISTÈRE DU COMMERCE. — Département		- Collège du commerce Les mines	
des Travaux statistiques Rapport		et les usines en 1913	Sabl 13
sur la statistique du travail. 1911		— Direction générale des chemins de fer.	
(1915)	GBAS5 II	- Statistique générale des chemins	
Italie	i i	de fer suédois en 1912	Sadia 12
Direction générale de la Statistique	1	— Bureau général géodésique. — Rap- port sur l'arpentage pour 1913	Sael 13
Mouvement de la population pen-		DÉPARTEMENT DES CULTES ET DE L'INS-	
dant l'année 1912	18a27 12	TRUCTION PUBLIQUE. — Rapport sur	
Portugal	1	les écoles primaires en 1912	
MINISTÈRE DES FINANCES Direction		DÉPARTEMENT DE LA MARINE. — Le ser-	
générale de la Statistique. — Con-		vice sanitaire et les soins donnés	
tribuição de Registro. Année éco-		aux malades dans la marine du	
nomique 1911-1912		1er octobre 1913 au 3o septembre	
- Le mouvement de la population		1914	
(Résumés) (Mariages, Naissances		Voir la liste des « Publications périodi-	
Décès, Émigration). Années 190		ques non officielles », numéro de	1
à 1911	Po484 07-11	février-mars 1915, p. 69 et 7 0.	
	1		

\mathbf{XI}

AVIS RELATIF

ΔÜ

PRIX ADOLPHE COSTE

NOTE EXPLICATIVE

M. Adolphe Coste, ancien président de la Société en 1893, a fait un legs à la Société de Statistique de Paris en exprimant le désir que les arrérages fussent consacrés, dans la mesure du possible, à la publication périodique d'une évaluation détaillée de la fortune publique et privée de la France.

Asin d'honorer la mémoire du regretté président, le Conseil d'administration de la Sociéte a decidé de donner en 1915 un prix consistant en une somme de 500 francs et une médaille

Ce prix serait attribué à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet se rattachant à l'Évaluation de la fortune publique et privée de la France, tant en capital qu'en revenu, ou susceptible d'apporter à cette évaluation une contribution utile, même partielle et limitée.

Pour être admis a présenter un travail, il n'est pas nécessaire de faire partie de la Société. Les membres elus de la Sociéte faisant partie du Conseil en 1915 sont seuls exclus du concours.

Les mémoires devront être adressés, avant le 31 décembre 1915, a M. BARRIOL, secrétaire général de la Société, 88, rue Saint-Lazare, à Paris (IX°)

Ils devront lui parvenir sous pli cachete, ne portant d'autre indication extérieure que l'adresse du destinataire, et lui être remis directement, auquel cas il sera delivré un reçu, ou transmis par la poste comme envoi recommandé.

Le pli cacheté devra renfermer :

- 1º Le mémoire non signé, mais portant une devise;
- 2º Une enveloppe cachetée, portant, d'une maniere visible, la même devise que le mémoire et renfermant un avis d'envoi, signé du nom du concurrent et indiquant son adresse complète.

Les mémoires devront être écrits en langue française, à la machine à écrire, en double exemplaire et sur recto; ils resteront la propriété de la Société, qui se réserve expressément le droit de les publier en tout ou en partie.

XII

AVIS RELATIF AU CONCOURS

POUR LE

PRIX ÉMILE MERCET

CONCOURS DE 1913-1915

Note explicative

M. Émile Mercer, ancien président de la Société, président du Conseil d'administration du Comptoir national d'Escompte de Paris, décédé le 18 juillet 1908, a légué à la Société de Statistique de Paris une somme destinée à fonder un prix triennal qui devra être attribué au meilleur mémoire sur une question mise au concours.

Ce prix consiste en une médaille d'or de 300 francs et une somme de 500 francs en espèces.

Le Conseil d'administration de la Société a décidé de mettre au concours la question suivante:

Étude sur les variations comparées, depuis 1850, du loyer des capitaux placés soit en rentes et obligations, soit en escompte, pensions, reports et prêts sur titres.

Rechercher notamment sous l'influence de quelles causes se sont produites ces variations soit en France, soit à l'étranger.

Pour être admis à concourir, il n'est pas nécessaire de faire partie de la Société. Les membres de la Société qui feront partie du Conseil en 1915 sont seuls exclus du concours.

Les mémoires des concurrents devront être adressés, avant le 30 juin 1915, à M. BARRIOL, secrétaire général de la Société, 88, rue Saint-Lazare, à Paris (IXe).

Ils devront être sous pli cacheté, ne portant d'autre indication extérieure que l'adresse du destinataire; ils seront soit remis directement, auquel cas il sera délivré un reçu, soit transmis par la poste comme envoi recommandé. Le pli cacheté devra renfermer : 1º Le mémoire non signé, mais portant une devise;

2º Une enveloppe cachetée, portant, d'une manière visible, la même devise que le mémoire et renfermant un avis d'envoi, signé du nom du concurrent et indiquant son adresse complète.

Les mémoires devront être écrits en langue française, très lis blement sur recto, et, si possible, à la machine à écrire et en double exemplaire; ils resteront la propriété de la Société qui se réserve expressément le droit de les publier en tout ou en partie.

XIII

Errata au numéro de février-mars 1915.

Page 26, ligne 13, au lieu de... cette lire... une. — 26, — 14, supprimer la virgule à la fin de la ligne. — 28, — 8-9, au lieu de... la préoccupation lire... les préoccupations. -28, -26,Les (Statistiques de guerre).

Le Gérant: R. STEINHEIL